

22 juillet 2010
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CHU de Bordeaux signe le premier contrat performance avec l'ARS Aquitaine et l'ANAP

En présence de Madame la Ministre de la Santé et des Sports, le premier « contrat performance » a été signé le 22 juillet 2010 entre le CHU de Bordeaux, l'Agence régionale de santé Aquitaine et l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de soins et médico-sociaux (ANAP).

Des contrats performance pour une transformation durable des établissements de soins

Le programme des projets performance, mené à l'échelle nationale par l'ANAP, a été mis en place à partir de 2009 pour améliorer durablement la performance des établissements de santé engagés, et démontrer un impact tangible au profit des patients et des acteurs du système de santé en opérant sur trois dimensions de la performance :

- la qualité de prise en charge des usagers
- les conditions de travail et l'attractivité pour les professionnels
- l'efficacité opérationnelle et financière

Chaque projet performance est piloté par l'établissement, qui reçoit l'appui opérationnel de l'ANAP. La préparation du projet se décompose en :

- un diagnostic préalable permettant d'identifier les pistes de transformation potentielles de l'établissement,
- une priorisation de ces pistes de travail pour l'élaboration d'un plan d'action assorti d'objectifs qui sera validé par l'agence régionale de santé,
- une contractualisation tripartite entre l'établissement, l'agence régionale de santé et l'ANAP.

Le CHU de Bordeaux : le premier contrat signé

Ce 22 juillet 2010, Alain Heriaud, directeur général du CHU de Bordeaux, Nicole Klein, directrice générale de l'Agence régionale de santé Aquitaine et Christian Anastasy, directeur général de l'ANAP ont signé un contrat performance d'une durée de trois ans, qui pose leur engagement mutuel à mettre en œuvre les sept pistes de travail retenues par l'établissement à travers son plan d'action.

Les pistes ayant émergé des travaux de diagnostic, de cadrage et de priorisation sont les suivantes :

- Développer l'excellence opérationnelle des pôles
- Améliorer l'adéquation des lits aux besoins et optimiser leur utilisation
- Optimiser l'accessibilité aux équipements lourds d'imagerie
- Développer l'activité externe des laboratoires
- Optimiser l'accueil administratif du patient et la chaîne de facturation
- Optimiser la fonction ressources humaines
- Renforcer le pilotage de la performance grâce à des tableaux de bord et indicateurs

Le projet performance du CHU entrera dans sa phase opérationnelle dès septembre 2010.

A ce jour, une trentaine d'établissements sont engagés dans des projets performance, plusieurs autres vagues d'établissements étant à suivre d'ici 2011.

Contact : Christine Albessard

ANAP - Communication

Tél. : 01 57 27 12 21 – Mobile : 06 26 83 62 25

communication@anap.fr

www.anap.fr